

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE D'AUCH

Service de la commande publique

BP 90321

32007 AUCH CEDEX

Tél : 05 62 61 21 69



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	RÉVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRJ24
Durée	28 mois
Description	La présente consultation a pour objet : -La mission de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auch (PLU), pour sa mise aux normes suite à l'évolution du contexte réglementaire (SRADDET, SCoT de Gascogne, PLH Grand Auch Cœur de Gascogne), législatif (Loi Grenelle 2, ALUR, ELAN, Climat et résilience...), et du projet urbain ; -L'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) suite à la caducité du document initial
Code CPV principal	79311000 - Services d'études La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Tranche ferme : Révision du Plan Local d'Urbanisme et élaboration du Règlement Local de Publicité (délai : 22 mois) Tranche optionnelle 1 : Etude d'opportunité relative à la mise en place la taxe locale sur la publicité extérieure (délai : 4 mois) Tranche optionnelle 2 : Outil de suivi de la consommation d'ENAF (délai : 2 mois)
Reconductions	Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution :
Financement par fonds propres.
Délai de paiement de 30 jours.
Aucune forme de groupement imposée par l'organisme.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (ou DC1 dernière version mise à jour)

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2 dernière version mise à jour)

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique (cf sous-critères au règlement de la consultation)
40 % : Prix des prestations

Offres

Remise des offres le 21/02/22 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **3 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 22/02/22 à 08h00

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les équipes candidates devront comprendre à minima les compétences indispensables dans les domaines suivants :

- Urbanisme, Architecture, Paysage
- Environnement

Profil d'acheteur pour retrait dossier de consultation et dépôt des offres électroniques obligatoires : <https://www.marches-securises.fr>. Offres "papier" refusées. Transmission des copies de sauvegarde dans les conditions indiquées au règlement de la consultation.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Pau
50 Cours Lyautey
BP 543 64010 Pau Cedex
Tél : 05 59 84 94 40 - Fax : 05 59 02 49 93
greffe.ta-pau@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation :
CCIRA de Bordeaux
103 bis rue de Belleville
BP 952 33063 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 69 27 18
claire.gachet@direccte.gouv.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Art L551-1 du code de justice administrative

Envoi le 20/01/22 à la publication
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20/01/22 à 15h12